

Communiqué de presse

Lundi 17 septembre 2007

Ne pas freiner le libre choix de l'hôpital

La conférence suisse des directeurs cantonaux de la santé combat l'instauration du libre choix de l'hôpital sur l'ensemble du territoire suisse. Cette décision est décevante, car les intérêts à court terme ne doivent pas remettre en cause la nécessaire transformation de notre système de santé. Celui-ci doit tendre vers plus de qualité, vers le libre choix et vers une intensification de la concurrence.

Après avoir bloqué le premier projet de réforme du Conseil des Etats au printemps 2006, les cantons ont annoncé aujourd'hui qu'ils essaieraient de faire échouer également le projet de réforme élaboré au Conseil national. Ils lui reprochent de générer des coûts supplémentaires et ils aspirent donc à empêcher l'introduction du libre choix de l'hôpital à l'échelle de la Suisse entière. Cette attitude est incompréhensible : plusieurs études montrent que la création d'un marché intérieur n'entraînera pas d'augmentation des coûts. Les coûts supplémentaires résultent uniquement du transfert des coûts de l'assurance complémentaire vers les cantons, ce qui est de toute manière prévu dans le projet. Par ailleurs, on constate qu'après dix ans de planification hospitalière cantonale, le paysage hospitalier n'a pas été assaini et que la progression des coûts n'a pas ralenti.

Etendre la planification cantonale n'est pas une solution : d'une part parce que la majorité des cantons sont trop petits pour mettre en place une offre de soins de qualité et avantageux. D'autre part, parce qu'ils sont aux prises avec un conflit d'intérêts insoluble, du fait qu'ils sont les propriétaires des hôpitaux, mais qu'il leur incombe aussi de les financer et de délivrer les autorisations et de fixer les tarifs.

Les critiques des cantons s'expliquent par la crainte que suscite la concurrence. En effet, les bons hôpitaux qui se spécialisent ont aussi tendance à fournir des prestations à un meilleur coût. Or, si les patients privilégient de bons hôpitaux situés hors de leur canton, les contribuables et les assurés font des économies, mais les lits des hôpitaux qui se trouvent dans le canton restent vides. Cette crainte est donc liée au souci de préserver les acquis. Toutefois, chercher à protéger des investissements inadéquats conduira à réaliser d'autres investissements tout aussi inadéquats.

Du point de vue de l'économie, la réforme représente une opportunité à saisir. La transparence en matière de qualité et de coûts ainsi que le libre choix de l'hôpital à l'échelle de la Suisse représentent des avantages évidents. Plutôt que de revenir à la planification, il faut réformer le système de santé de manière à ce qu'il satisfasse les exigences du marché.

Pour toute question :

Stefan Brupbacher

Téléphone : 044 421 35 16, stefan.brupbacher@economiesuisse.ch